



Avis motivé sur le PAP 2018

Nous reconnaissons des progrès certains quand aux actions menées par la DDFiP pour résoudre les problèmes matériels soulevés lors des visites de sites par l'inspectrice santé sécurité au travail ou une délégation du CHSCT.

Cependant, nous ne pouvons que constater une nouvelle fois que la baisse des budgets des directions et les suppressions d'emplois depuis plus de 10 ans entraînent une détérioration continue des conditions de travail et que la DDFiP 07 n'a plus les moyens depuis plusieurs années de respecter son obligation de résultat en assurant la sécurité de ses agents et en protégeant leur santé physique et mentale.

En matière de risques psychosociaux, les situations d'exposition sont clairement recensées dans le DUERP mais très peu reprises dans le PAP 2018 (3 risques sur 37 soit 8% des actions proposées). Ainsi, par exemple, 73 situations d'exposition concernant les exigences du travail (risque 10-1) ont été recensées par les agents dans le DUERP Or, aucune n'a été retenue dans le PAP 2018. Pourtant, elles correspondent à des situations de sous-effectifs, d'effectifs contraints, d'augmentation de charges de travail,...

Alors que notre Administration a pleinement connaissance des causes, elle aggrave la situation en persistant à supprimer massivement des emplois .

Nous rappelons qu'en termes de prévention, se pencher sur les risques psychosociaux implique d'identifier les facteurs de risques qui relèvent de l'organisation du travail, des relations sociales au travail, des conditions d'emploi, et qui exposent ceux qui travaillent, afin d'imaginer et mettre en place des solutions alternatives ou des mesures qui réduisent ou suppriment l'exposition, plutôt que d'attendre l'apparition de symptômes ou de pathologies.

Cela passerait par un véritable soutien des services (analyse des multiples notes, formations non virtuelles, des tuteurs disponibles pour les nouveaux agents...), par des objectifs fixés en tenant compte des effectifs réels, par une reconnaissance du travail effectué, par des effectifs suffisants pour remplir toutes nos missions et notamment celle de services au public....

Force est de constater qu'aucune véritable solution pérenne n'est proposée par l'Administration pour effectuer une véritable prévention primaire .

Pire, les suppressions d'emplois et les restructurations annoncées et à venir, la mobilité forcée avec le changement des règles de gestion, la diminution des promotions et le ralentissement des évolutions de carrières engendrent insatisfaction, inquiétude et stress.

En ce qui concerne les troubles musculo-squelettiques (Tms), nous demandons depuis longtemps une politique « ambitieuse » en matière de changement de fauteuils, de bureaux, demande restée toujours sans suite.

Concernant les risques d'agression des agents, ceux-ci sont accentués par :

- des accueils inadaptés et non fonctionnels,
- le sous-effectif chronique des services qui ne permet pas de répondre à tous les appels d'utilisateurs, excédés de ne pouvoir joindre les services,
- des standards dans les accueils où la personne assurant cet accueil ne peut se démultiplier,
- des restructurations incessantes qui éloignent l'utilisateur des services gestionnaires, les fermetures hebdomadaires des services.....

Par conséquent, nous ne pouvons qu'émettre un avis défavorable au PAP présenté.